

Séance du 08 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre, le 8 avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Philippe BUSSERON

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

BORDE Sandrine, BUSSERON Philippe, DEBOURGES Serge, DUBOCAGE Angélique, HADJI Nadia, HORNBERGER Olivier, LACOMBE Christophe, LAMOUCHE Bruno, LARONDE Véronique, MAY Nathalie, MENAT Marie-Noëlle, POUYET Michel

Procurat ion(s) :

Laurent MARION à Michel POUYET

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
29 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

BIDET Grégory, MARION Laurent, MASSON Joffrey,

Date d'affichage
11 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ^A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Serge DEBOURGES

11 avril 2024
et publication du
11 avril 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Philippe BUSSERON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 08 avril 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	6 200,28
- un déficit reporté de :	2 611,97
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	8 812,25
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : DÉFICIT	8 812,25
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	8 812,25
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à BAYET

Le Maire, Philippe BUSSERON

le(s) secrétaire(s) de séance



